



Le 30 juin 2024,

Chers Parents,

Avez-vous participé à la caisse de solidarité cette année ?

Lors de l'inscription de votre enfant, nous vous avons proposé de verser 46€ par trimestre (ou davantage, selon votre décision).

Grâce à votre participation, la caisse de solidarité permet de financer chaque année entre 180 000 et 200 000 € d'aide aux familles. Elle les aide à surmonter des difficultés financières temporaires, à contribuer aux frais de scolarité, à financer des sorties scolaires et d'autres dépenses éducatives essentielles.

A partir de cette rentrée 2024-2025, votre générosité nous permettra de nous engager plus avant en faveur de l'égalité des chances en soutenant les familles les plus modestes. En accord avec notre projet éducatif, le groupe scolaire et l'APEL ont décidé de créer une nouvelle remise financière accessible aux familles dont le quotient familial est inférieur à 20 000 €. Pour en bénéficier, celles-ci devront envoyer leur dernier avis d'impôt sur le revenu, avant le 20 septembre 2024 (voir règlement financier).

Bien entendu, les réductions pour les familles nombreuses restent disponibles pour celles qui en ont fait la demande. Elles sont désormais prises en charge par l'établissement.

Vous êtes les garants de l'avenir de notre caisse de solidarité. Cette contribution permet une entraide précieuse entre les familles. En continuant à la verser, vous permettez à notre établissement de soutenir les familles qui en ont le plus besoin. Nous vous rappelons que seules les familles membres de l'APEL peuvent bénéficier de ces aides : votre adhésion à l'APEL est donc cruciale pour maintenir ce système de solidarité.

Si vous avez omis de valider votre participation financière lors de l'inscription de vos enfants, ou si vous avez demandé une réduction sans en avoir réellement besoin, il est encore temps de corriger ces éléments.

Ensemble, continuons à faire vivre les valeurs de solidarité et d'entraide qui caractérisent notre communauté éducative.

Très sincèrement,

Eric NODE-LANGLOIS,
Président de FSM

Hervé BRASSELET
Président de l'APEL.